

# Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN 2022

## Présents :

BESLON Laurent X	HERMON Jean-Pierre X
DE SAINT JORES Sylvain X	HOREL Jacques X
DEDIEU Alain X	HUE Thierry X
DELANGLE Emilie X	LAMOUREUX AnneX
DELARUE Céline X	LARCHER HélèneX
DESMONTS Catherine	LAVEILLE Denis X
DOUARD Christelle X	LEBOUTEILLER Mélanie X
DUMOTTIER Angélique X	LEBRETON Sébastien X
FOULON Franck X	LEGLINEL Lydie
GATE Denis X	MEISS David X
GAUMONT Nicole X	RICHARD Michel X
	RICHARD Jocelyne X

## Absents

.....  
.....  
.....  
.....

## Pouvoirs

Catherine Desmonts a donné pouvoir à Christelle Douard  
Lydie Leglinel a donné pouvoir à Jacques Horel

<b>Nombres de membres</b>			
Afférents	Présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de voix pouvant s'exprimer.
23	21	2	23

**Secrétaire de séance :** Alain Dedieu

## **1) Lecture succincte et Approbation du compte- rendu du conseil municipal du 10 mai 2022**

### **Observations :**

**par Sylvain de Saint Jores**

Denis Laveille demande à ce que soit rajouté la pose d'une porte pour le stockage du Comité des fêtes de Pleines-œuvres.

<b>Pour</b>	<b>Contre :0</b>	<b>Abstentions :0</b>
-------------	------------------	-----------------------

## 2) Atelier des territoires

Rapporteur : Monsieur le maire et Jocelyne Richard

- Echange avec Timothée Turquin le directeur du cabinet d'études en charge de l'atelier

### 1) démarche Atelier

Bureau d'études composé d'une équipe paysagistes en charge aussi de concertations, et questions environnementales

Pilotage par la DDT

3 ateliers

- 1 // visite territoire / tables rondes => prendre la température
- 2 // trame de feuille de route => projet de territoire
- 3 // début d'identifications de partenaires

phase conclusive : mise en récit du projet de territoire

- actions / début d'estimation financière

co-signature avec l'EPCI et la Préfecture

### 2) Bassin de vie de Tessy

grande échelle bassin de vie

polarité de Tessy

petite échelle : sites de projet

### 3) pour qui ?

Élus / techniciens / forces vives / habitants

### 4) thématique : revitalisation / confortement / transitions

symptômes de dévitalisation : vacance résidentielle, vacance commerciale

causes : concurrence des périphériques

ne pas se concurrencer entre communes.

Transition écologique et sociale

commune plus robuste plus résiliente

territoire = somme de relations entre mobilité / habitat / économie / équipements

## 5) Les axes

- **la vire et le bocage**

sous axes

colonne vertébrale

mal connue

revaloriser

On ne voit pas la Vire du bourg de Tessy.

L'accès à la Vire est assez confidentielle.

OAP thématiques : cahier de prescription à propos Vire et bocage

- **transition agricole et alimentaire**

plan alimentaire territorial tessyais

projet cuisine centrale + conserverie municipale + ferme municipale

espace test agricole ( /ex Lingreville)

- conforter le pôle central de Tessy

linéaire de commerces assez particulier sur Tessy.  
Etre vigilant sur la réutilisation de locaux  
réapproprier les espaces surtout par les piétons.  
Clarifier les usages des espaces publics.

- Tessy 2050

leviers d'action

partenaires à mobiliser !

Densité d'habitat mais attractif

Difficulté à se projeter mais il va falloir !

Exemple : éco-quartier

Foncier public à travailler

⇒ **A Tessy, on est vertueux et ambitieux !**

- Outils

Comité de la transition : citoyens engagés

Projets => horizon 10/15 ans

Prendre du recul car sinon le mandat est trop pris par le quotidien.

On peut se poser des questions.

Comme le rôle de la SAFER

On est pleine révolution dans le monde de la construction.

### 3) Finances

#### Rapporteur : Franck Foulon

- Subvention pour le fonds d'aide aux jeunes

Fonds d'aide aux jeunes : dispositif départemental qui a pour but de soutenir les jeunes de - 25 ans (aides individuelles et actions collectives) - en collaboration avec les missions locales.

Montant de la participation financière de la commune :

0,23€ X 2317 habitants = 532.91 €

Etes vous d'accord?

<b>Pour Unanimité</b>	<b>Contre :0</b>	<b>Abstentions :0</b>
---------------------------	------------------	-----------------------

- Subvention pour le Fonds d'aide au logement

Dispositif départemental qui apportent des aides financières et des mesures d'accompagnement de personnes en difficultés

0,70€ X 2317 habitants = 1621,90€

Etes vous d'accord?

<b>Pour Unanimité</b>	<b>Contre :0</b>	<b>Abstentions :0</b>
---------------------------	------------------	-----------------------

- Désignation de mandataires suppléants pour les régies communales

Régies Saison culturelle / Camping de Pont-Farcy/ Photocopies

⇒ Mandataire suppléante : Marie-Astrid Bosché

Régie Aire naturelle de Tessy / Aire de camping-car

⇒ Mandataire suppléant : Paul Rousselin

Etes vous d'accord?

<b>Pour :</b> <b>Unanimité</b>	<b>Contre :0</b>	<b>Abstentions :0</b>
-----------------------------------	------------------	-----------------------

#### 4) Saint-Lô Agglo

**Rapporteur : Monsieur le maire**

- Approbation du rapport de la CLECT

Voir document annexe

##### **PROPOSITION MODELE DE DELIBERATION**

Conformément à l'article 1609 nonies C IV du code général des impôts, la mission de la CLECT est de procéder à l'évaluation des charges transférées à l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité professionnelle unique consécutivement aux transferts de compétences opérés par les communes à son profit. A ce titre, la CLECT doit élaborer un rapport qui présente l'évaluation des charges transférées.

Ce rapport constitue la référence pour déterminer le montant de l'attribution de compensation (AC) qui sera versée par l'EPCI aux communes.

Une fois adopté par la CLECT en son sein, le rapport est soumis aux conseils municipaux qui délibèrent sur le document proposé dans son intégralité sans possibilité d'ajout, de retrait, d'adoption partielle.

Il doit être approuvé par délibérations concordantes de la majorité qualifiée des conseils municipaux.

Pour mémoire, le premier alinéa du II de l'article L. 5211-5 du code général des collectivités territoriales définit la majorité qualifiée comme l'approbation par « deux tiers au moins des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci, ou par la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population ».

La CLECT s'est réunie le 16 mai 2022, afin de travailler sur l'évaluation des charges relatives à la rétrocession de certains équipements sportifs aux communes et au changement du mode de financement du service « autorisation du droit des sols ».

Le rapport complet est annexé à la présente délibération.

##### **LE CONSEIL,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1609 nonies C IV et V, disposant notamment que les établissements publics de coopération intercommunale soumis au régime de fiscalité professionnelle unique doivent créer une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges (CLECT),

Considérant que la CLECT a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges transférées et rétrocédées et que cette évaluation fait l'objet d'un rapport,

Considérant que le rapport du 16 mai 2022 a été approuvé à la majorité par les membres de la CLECT,

Considérant que ce rapport établi par la CLECT doit être approuvé par délibérations concordantes de la majorité qualifiée des conseils municipaux,

Vu le rapport de la CLECT daté du 16 mai 2022, ci-annexé,

##### **EST APPELÉ A DELIBERER**

Êtes- vous d'accord?

<b>Pour 18</b>	<b>Contre :0</b>	<b>Abstentions :5</b>
----------------	------------------	-----------------------

La compréhension de la CLECT est difficile à comprendre pour les élus municipaux.

Aparté sur Saint-Lô Agglo

l'impact de l'inflation questionne sur le fonctionnement des services de l'Agglo.

La possible fermeture des piscines a fait polémique. Saint-Lô Agglo est à la recherche d'économies.

L'éducation nationale impose que nous devons apprendre nager aux enfants mais pas la forme.

## 5) Patrimoine

### Rapporteur : Monsieur le Maire

L'ancienne mairie de Pleines œuvres et l'ancienne mairie de Pont-farcy ont été vendue et les clefs ont été données.

- Mandat pour vendre le terrain constructible de Fervaches

Les domaines ont réévalués le terrain de Fervaches

2018 : 17 e le m<sup>2</sup>

2022 : 22 le m<sup>2</sup>

Terrain concerné : 855 m<sup>2</sup>



Proposition de donner mandat à Christophe Terry pour vendre ce terrain

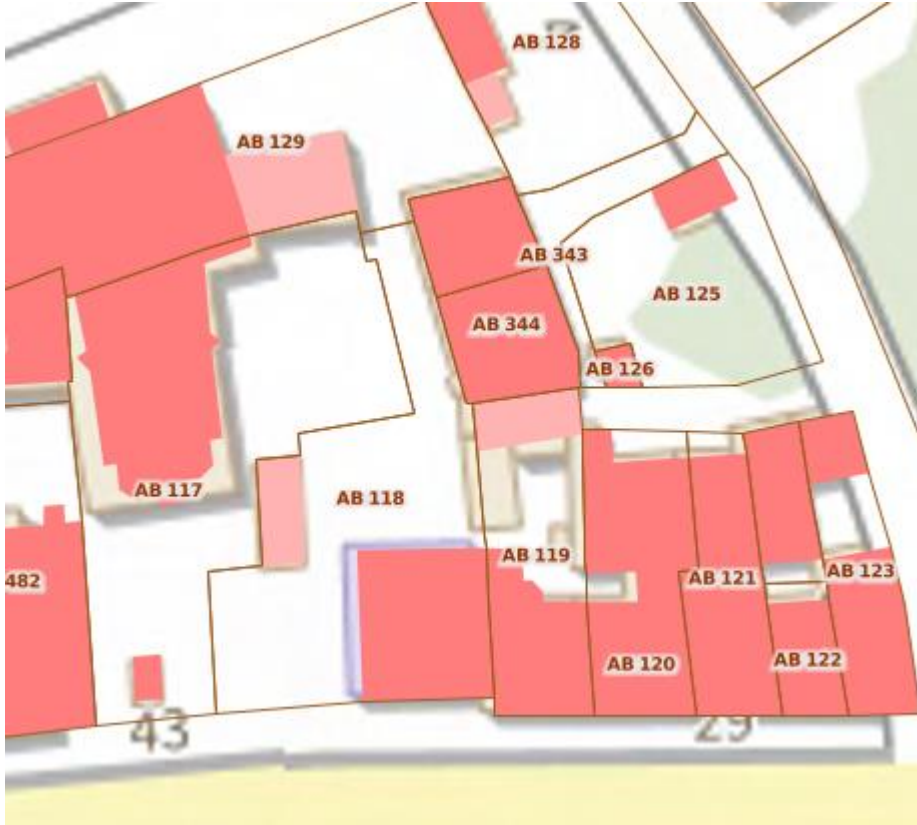
Etes vous d'accord?

Pour autoriser le prix à 22<sup>e</sup> le m<sup>2</sup>

Pour autoriser Monsieur le Maire à signer le mandat et toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

<b>Pour 23</b>	<b>Contre :0</b>	<b>Abstentions :0</b>
----------------	------------------	-----------------------

- Mandat pour vendre le bâtiment de l'ancienne Poste de Pont-Farcy



Parcelle concernée : AB 118

Contenance : 397 m<sup>2</sup>.

Il faudrait couper au niveau

Les services des domaines sont en cours de saisine.

Etes vous d'accord?

Pour autoriser Monsieur le Maire à signer le mandat et toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

<b>Pour</b>	<b>Contre :0</b>	<b>Abstentions :0</b>
-------------	------------------	-----------------------

=> voir si il faut vendre la parcelle AB 344.

=> voir le stockage du comité des fêtes de Pont-Farcy.

- Présentation du devis pour la démolition du Mille club de Pont-Farcy et validation pour mettre le terrain à vendre



2

Parcelle concernée : AB 346

Contenance : 961 m<sup>2</sup>

Une intervention du géomètre doit être demandée pour laisser le parking dans le domaine public

Superficie à céder : 846 m<sup>2</sup>

Devis de démolition/désamiantage :

Estimation des domaines du terrain nu : 24 534 euros (29€ le m<sup>2</sup>)

Monsieur le Maire sursoit à statuer car c'est un sujet polémique qu'il faut travailler dans le temps.

## 6) Adressage

**Rapporteur : Laurent Beslon**

Etes-vous d'accord pour les propositions de la mini commission :

Délibération nécessaire pour acter les noms de voies

<b>Pour 23</b>	<b>Contre :0</b>	<b>Abstentions :0</b>
----------------	------------------	-----------------------

la moinerie de PO => la noblerie

le val de Vire de Fe => la moinerie

le val de TSV => la senecalerie

le bourg de PO => Eglise de PO

Lotissement Bellevue => Résidence Bellevue

les Vage ( sans s)

Rue entre la maison de Mélanie et Alain : rue des horlogers

## 7) Devis signés et contrats signés

Devis signés					
Objet	Lieu	Entreprise	Montant TTC	Etat	Observations
Mobilier scolaire	Ecole de Pont-Farcy	Manutan	1914.16	Commandé / livré	
Revêtement sols – classes	Pont-Farcy	RD peinture	6840,91	A commander	
Signalétique Pique-nique / aire de jeux					

### Point contrat signés

Pôle concerné	Nom	Date	Objet du contrat	Etat
Affaires scolaires (école TSV)	Letellier Angélique	16/05/2022 au 23/05/2022	Remplacement congé maladie	Signé
Affaires scolaires (école TSV)	Letellier Angélique	7/06 au 30/06	Remplacement	A valider
Affaires scolaires (école PF)	Gaudin Laure	07/05 au 03/06/2022	Remplacement congé maladie	Signé
Pôle technique	Lepage Alexis	20/06/ au 19/08	Contrat saisonnier	A valider
Pôle tourisme	Vielle René-Yves	01/05/30/09	Contrat saisonnier	Validé
Pôle des solidarités (APC TSV)	Corbel Sarah	26/07 au 20/08	Contrat saisonnier	A valider

## 8) Dates à retenir

Conseil municipal : mardi 5 juillet ?

Réunion du personnel : jeudi 16 juin à 18h30 - salle Poitou

## 9) Questions diverses

Monsieur le Maire a donné son accord à M. Dambre pour organiser un marché de producteurs locaux sur la place de la salle des fêtes de Pont-Farcy.

Monsieur le Maire fait part du problème de la Manche Libre qui ne fait plus paraître d'articles sur TESSY-BOCAGE alors que nous avons des choses à publier.

=> Petit mot à mettre dans les Manche Libre

Nicole Gaumont

Bilan de la réunion de la paroisse : nous indiquer la future organisation des messes

Organisation imposée : Messe à TESSY : samedi soir à 18h00 et Baptêmes : tous les 15 jours à 16h00 le samedi

Inondation dans l'Eglise de TESSY pendant l'inhumation de samedi après-midi.

Nicole Gaumont signale au conseil municipal que l'église a été une nouvelle fois inondée.

Monsieur le Maire rappelle que c'est un événement climatique exceptionnel.

Le problème récurrent des chéneaux bouchés va être revu.

Une demande générale de catastrophe naturelle de la commune a été faite - Retour en attente.

Alain Dedieu

Clôture Mille club => le sujet sera traité en bureau municipal.



Christelle Douard  
Chemin terrain annexe : qui doit l'entretenir  
Chemin piéton route de Chevry : qui l'entretient ?

Thierry Hue  
SDF Pont-Farcy

- Carreaux sales
- poubelles : asticots
- petit appenti : problème de toiture
- mauvaises herbes

La plupart des problèmes sont été réglés.

L'entretien sera revu.

Derrière le presbytère

- tonte à prévoir.

Organisation en cas d'urgence

- l'engénierie
- une organisation doit être établie

David Meiss  
Fête Saint Pierre 25 juin

Jean-Pierre Hermon

Niveau Calembieu

- débrouissalleuse à passer

Ainsi qu'autour du bassin de décantation

- Où sont les fleurs dans les jardinières de la SDF ?

Anne Lamoureux

Aménagement circulation collège : les cars continuent de passer sur la route du collège ?

Des mises en situations sont à l'essai actuellement.

Fin 23h30